SciencesPo
Rennes

Arrêté A2026-22
Relatif à la nomination des responsables de mention et parcours de masters

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles D741-9 et D741-11 ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif ;

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 12 juin 2024 portant nomination du directeur de l'Institut d'études politiques de Rennes (ESRS2414736A) ;

Vu l'arrêté du 6 août 2026 fixant la liste de diplômes d'établissement public conférant le grade de licence ou le grade de master, notamment pour l'Institut d'études politiques de Rennes et pour l'Ecole normale supérieure de Rennes ;

Vu l'arrêté du 6 juillet 2022 accréditant l'Université Rennes en vue de la délivrance des diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2022 portant accréditation de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu la délibération 2024-30 du conseil d'administration du 25 septembre 2024 portant actualisation des lignes directrices de gestion en matière de politique indemnitaire pour les personnels enseignants-chercheurs et chercheurs et adoption du répertoire des responsabilités pédagogiques et primes associées ;

Vu la délibération 2024-30 du conseil d'administration du 25 septembre 2024 sur la description des fiches de postes des responsabilités pédagogiques;

Vu les modalités de contrôle des connaissances concernant les parcours de masters votées chaque année en Conseil d'Administration ;

ARRETE

Article 1 :

Gil DESMOULIN est nommé co-responsable de la Mention Politiques Publiques.
Aurélie JEHANNO est nommée co-responsable de la Mention Villes et environnements urbains

Article 2 :

Sont nommés responsables ou co-responsables des parcours de M2 de la mention « Politiques Publiques » accréditée par l'ENS Rennes :

- « Service public – centre préparation INSP » : Gil DESMOULIN ;
- « Recherche et Expertise en Sciences Sociales du Politique » (RESP): Benoît GIRY (co-responsable) et Patricia LONCLE (EHESP, co-responsable) ;

- « Concertation et territoires en transition » (CTT) : Anne CHEVREL ;
- « Gouverner les mutations territoriales » (GMT) : Antoine DURAND ;
- « Jugement et autorité publique » (JAP) : Adeline THOBIE ;
- « Sécurité défense et intelligence stratégique » (SEDEFIS) : Franck NICOL (co-responsable) et Laure SCHIETTECATTE (co-responsable) ;

Article 3 :
Sont nommés responsables ou co-responsables des parcours de M2 de la mention « Villes et environnements urbains » accréditée par l'INSA Rennes :

- « Ingénierie des services urbains en réseaux : villes en devenir » (ISUR) : Aurélie JEHANNO ;
- « Stratégies innovantes des territoires urbains : anticiper les transitions » (In-Situ) : Alexis ALAMEL ;
- « Gouvernance des métropoles, affaires publique et maritimité » (GMM), Gwenaël LEBLONG-MASCLET ;

Article 4 :

Est nommé responsable du parcours de M2 de la mention « Science Politique » accréditée par l'Université de Rennes

- « Europe et Affaires mondiales » (EAM) : Alan HERVE.

Article 5 :

Les co-responsables de mentions assurent la coordination des parcours de la mention avec le responsable de la mention des établissements accréditants.

Article 5 :

Les responsables et co-responsables de parcours assurent les fonctions décrites dans le « Référentiel des responsabilités pédagogiques et primes associées » voté chaque année en conseil d'administration.

Article 6 :

La Directrice Générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté pour l'année 2026-2027.

Fait à Rennes, le 1er octobre 2026

Directeur

Publié le 02/11/2026
Transmis au recteur le 02/11/2026

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
104 Boulevard de la Duchesse Anne
CS 50601
35706 RENNES CEDEX 7
Tél. 02 99 84 39 39